



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **BILI COFFRAGES SARL**, Avenue de Lonay 29,
1110 Morges
2. Délai pour contester l'état de collocation:
27.05.2011 jusqu'au 16.06.2011
3. Délai pour contester l'inventaire:
27.05.2011 jusqu'au 06.06.2011
4. **Remarques:** But : exploitation d'une entreprise de ferrailage
et de coffrage dans le domaine du bâtiment et du génie civil ;
transport de matériaux et marchandises ; commerce de maté-
riaux.
La cession des droits de la masse (art. 260 LP) doit être de-
mandée dans le même délai au sujet des revendications de
droits admises par l'administration de la masse en faillite. A
défaut, les décisions deviendront exécutoires.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

00639149

